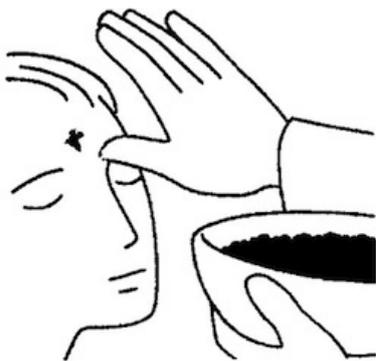


<http://eglisealareunion.org/?En-marche-vers-Paques>

En marche vers Pâques !

- Actualité -



Date de mise en ligne : mardi 5 mars 2019

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Le Carême s'ouvre ce 6 mars 2019 avec le mercredi des Cendres. C'est le début d'un long cheminement spirituel, qui aboutira à la célébration de la résurrection du Christ, la fête de Pâques (samedi 20 avril au soir pour la vigile, dimanche 21 avril).

Demain, nombreux sont ceux qui se rendront à l'église pour recevoir les cendres.

Les cendres sont un symbole. Elles évoquent le péché et la fragilité de l'être humain.

Dans l'Ancien Testament, lorsque le peuple de Dieu reconnaît ses fautes et demande pardon à Dieu, il se recouvre de cendres pour montrer qu'il fait pénitence.

Avec la venue du Christ, le peuple de Dieu a compris que la victoire sur le péché se gagne par toujours plus d'amour.

Au cours de la célébration des Cendres, les prêtres traceront une petite croix de cendres sur le front de chaque fidèle en disant : « Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle ». L'Évangile lu ce jour-là les invitera à faire l'aumône, prier et jeûner, non pas de manière orgueilleuse et ostentatoire, mais dans le secret de leur cœur :

« Quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que te donne ta main droite, afin que ton aumône reste dans le secret ; ton Père voit ce que tu fais en secret.

Quand tu pries, retire-toi au fond de ta maison, ferme la porte, et prie ton Père qui est présent dans le secret.

Quand tu jeûnes, parfume-toi la tête et lave-toi le visage ; ainsi ton jeûne ne sera pas connu des hommes, mais seulement du Père qui est présent dans le secret. »

(Évangile selon saint Matthieu 6, 1-6 ; 16-18)

Le Carême se poursuivra alors jusqu'au Jeudi saint avant la célébration de la Cène.

Il sera ponctué par plusieurs étapes importantes :

- ▶ Dimanche des Rameaux (14 avril 2019), qui ouvre la Semaine Sainte.
- ▶ Semaine sainte. Au cours de cette semaine sera célébrée la messe chrismale (mercredi 17 avril 2019 à 9h30 en l'église de Saint-André), et seront commémorées la Cène (le Jeudi saint, 18 avril 2019), la Passion et la mort du Christ sur la Croix (Vendredi saint, 19 avril 2019). Le Samedi saint, les fidèles veilleront silencieusement, dans la prière.
- ▶ Le Samedi saint au soir, et le lendemain, dimanche de Pâques (21 avril 2019), ils célébreront la résurrection du Christ.

Le Carême est un temps de conversion, au cours duquel chacun-e est invité-e se tourner davantage vers le Christ et vers ses frères et sœurs. Cette démarche spirituelle s'appuie sur des moyens concrets :

- ▶ la prière
- ▶ la pénitence
- ▶ l'aumône

Les croyant-e-s veulent ainsi redonner au Christ toute sa place dans leur vie. L'Église invite à jeûner le mercredi des Cendres et le Vendredi saint (un seul repas), et à s'abstenir de viande ces jours-là ainsi que tous les vendredis de Carême. Les personnes de plus de 60 ans, les jeunes de moins de 18 ans et les femmes enceintes sont dispensées de jeûner.

Dans son Message pour le Carême 2019, le pape François écrit : *« Demandons à Dieu de nous aider à mettre en oeuvre un chemin de vraie conversion. Abandonnons l'égoïsme, le regard centré sur nous-mêmes et tournons-nous vers la Pâque de Jésus : faisons-nous proches de nos frères et sœurs en difficulté en partageant avec eux nos biens spirituels et matériels. Ainsi, en accueillant dans le concret de notre vie la victoire du Christ sur le péché et sur la mort, nous attirerons également sur la création sa force transformante. »*

Pour les catéchumènes, un chemin vers le baptême

Le Carême est aussi, pour les catéchumènes adultes qui seront baptisés à Pâques, le temps ultime de préparation.

Le premier dimanche de Carême (dimanche 10 mars 2019), ils vivront l'appel décisif, une étape très importante : l'évêque les rassemblera et appellera chacun d'eux par son nom. Il leur imposera les mains pour que l'Esprit Saint les fortifie dans leur marche de nouveaux disciples. Cette étape marque aussi leur accueil, non seulement par la communauté paroissiale mais par toute l'Église. Dans notre diocèse, l'appel décisif se déroulera dimanche 1 mars 2019 à 14h30 en l'église de Saint-André.